

Commune de Chérac

Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 8 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 8 décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

Présents :

Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Monsieur Michel DESPREZ, Monsieur Eric GADONNAUD, Monsieur Christian GARRAUD, Monsieur Daniel MANDIN, Monsieur Jacky MARFILLE, Monsieur Guy PORTMANN, Madame Sandie SALOMON, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

Absents et excusés : Madame Corinne DESLANDE, Monsieur Patrick CHEVALIER,

Procurations : Madame Julia DEFAYE a donné procuration à Madame SERRA-DAVISSEAU, Monsieur Arnaud GALLIARD a donné procuration à Monsieur MANDIN, Madame Julie KEFI a donné procuration à Monsieur DESPREZ, Madame Françoise MARBOT a donné procuration à Monsieur GADONNAUD

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel MANDIN

N°20231208-01 : Convention pour la pose de repères de crues dans le cadre du PAPI d'intention Charente :

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention pour la pose de repères de crues et autorise Madame le Maire à la signer.

N° 20231208-02 : Désignation d'un référent pour la lutte contre le moustique tigre :

Le conseil désigne, à l'unanimité, Monsieur Eric GADONNAUD en qualité de référent.

N° 20231208-03 : Mise à disposition de salles au Foyer Rural :

A l'unanimité, le conseil décide de mettre gracieusement des salles à disposition du foyer rural le deuxième mardi de chaque mois et les lundis, mardis, jeudis de 16 h 15 à 18 h 30 (hors vacances scolaires).

N° 20231208-04 : Demande de subventions pour le local associatif :

Le conseil, à l'unanimité, décide de regrouper les demandes de subventions pour le local associatif sur une seule délibération. Il autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Département, une aide financière FEDER auprès du Pays de Saintonge Romane, une subvention au titre de la DETR, une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local et une aide du Fonds de Concours de la CDA de Saintes.

N° 20231208-05 : Demande de subvention pour la défense incendie :

Le conseil sollicite, à l'unanimité, une subvention auprès du Département pour la pose de bâches incendie au Treuil et dans le Bourg.

N° 20231208-06 : Achat d'un camion IVECO :

A l'unanimité, le conseil décide l'acquisition d'un camion de marque IVECO.

N° 20231208-07 : Décisions budgétaires modificatives n°4 :

Le conseil vote à l'unanimité une décision budgétaire modificative de 12 800 € sur le budget de la commune.

Le secrétaire de séance,
Daniel MANDIN



Madame le Maire,
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU



Affiché le 15 décembre 2023

Mise en ligne le 15 décembre 2023